Texte long campagne Adie

**« Il n’y a pas d’âge(s) pour créer sa boîte ! »**

**« Il n’y a pas d’âge(s) pour créer sa boîte ! »**

Parce que l’âge ne saurait être un obstacle à la création d’entreprise, l’Adie organise du 6 au 10 octobre une campagne d’information destinée aux jeunes (18/32 ans) et aux seniors (à partir de 45 ans) pour les soutenir dans la concrétisation de leur projet.

L’Adie est déjà engagée auprès des jeunes à travers des programmes de formation pour la réalisation et la concrétisation de leur projet de création d’entreprise. Depuis 2012, un programme pilote à destination des seniors a vu le jour afin de répondre efficacement à leurs besoins. Ce pilote se généralisera sur tout le territoire, dès octobre 2014.

**Premiers conseils pour tous les projets de création d’entreprise**

Durant cette campagne, de nombreux évènements en métropole et outremer permettront aux personnes tentées par la création d’entreprise d’échanger et de s’informer autour des offres proposées par l’Adie.

Au programme de ces évènements :

• Des ateliers collectifs,

• des points d’accueil individuel ,

• et des rencontres entre jeunes et seniors seront organisées pour favoriser l’échange d’expérience.

**Concours du meilleur projet de micro-entreprise : 2000 euros de dotation**

En complément de ces évènements, l’Adie organise un concours sur les réseaux sociaux et sur le site Adie, espace micro-entrepreneurs, ouvert aux jeunes et aux seniors et dont le projet de création d’entreprise est éligible au microcrédit de l’Adie.

3 projets « jeune » et 3 projets « senior » seront sélectionnés pour une finale qui aura lieu à Paris à la mi-octobre et au cours de laquelle les lauréats viendront présenter leur projet au jury et au public. Une dotation de 2000 euros récompensera un projet « jeune » (parrainé par la Fédération Nationale des Banques populaires) et un projet « senior » (soutenu par AG2R La Mondiale).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <http://www.adieconnect.fr/creer-sa-boite>